

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 26/12/2025 - B2025/074185 - 2001 B 01631 - 437 792 757 - A.J.R. DISTRIBUTION
SERVICE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2025 12			Exercice N-1 31/03/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 976	1 113	863	1 242	-379	-30.50
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	148 318	127 789	20 529	56 773	-36 244	-63.84
	Autres immobilisations corporelles	179 471	144 655	34 816	46 444	-11 627	-25.04
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	223		223	223		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	804		804	1 054	-250	-23.73
	Total II	330 792	273 556	57 236	105 735	-48 500	-45.87
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	93 380		93 380	103 917	-10 537	-10.14
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 260		1 260	1 260		
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	259 875	14 314	245 561	286 965	-41 403	-14.43
	Autres créances	212 463		212 463	212 224	239	0.11
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	61 811		61 811	46 993	14 817	31.53
	Charges constatées d'avance (3)	760		760	1 030	-270	-26.21
	Total III	629 549	14 314	615 235	652 390	-37 155	-5.70
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		960 341	287 870	672 471	758 125	-85 654	-11.30

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

804

17 177

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2025 12	Exercice N-1 31/03/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	321 855	284 508	37 346	13.13
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	34 804	37 346	-2 542	-6.81
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	411 659	376 855	34 804	9.24
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	52 832	101 952	-49 120	-48.18
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	23	283	-260	-91.87
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		197	-197	-100.00
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 370	177 223	-43 853	-24.74
	Dettes fiscales et sociales	39 259	57 953	-18 693	-32.26
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	35 328	43 663	-8 335	-19.09
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	260 812	381 270	-120 458	-31.59
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	672 471	758 125	-85 654	-11.30

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

244 872 328 457

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2025 12			Exercice N-1 31/03/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/03/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	501 051	2 142	503 193	603 661		-100 469	-16.64
Production vendue de biens							
Production vendue de services	359 607	82	359 689	346 611		13 078	3.77
Chiffre d'affaires NET	860 657	2 224	862 881	950 272		-87 391	-9.20
Production stockée							
Production immobilisée				18 156		-18 156	-100.00
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			966	22 664		-21 697	-95.74
Autres produits			17 697	7 008		10 689	152.51
Total des Produits d'exploitation (I)			881 545	998 100		-116 555	-11.68
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			212 630	267 799		-55 168	-20.60
Variation de stock (marchandises)			10 537	-22 956		33 493	145.90
Achats de matières premières et autres approvisionnements			115 808	137 018		-21 210	-15.48
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			272 671	297 232		-24 561	-8.26
Impôts, taxes et versements assimilés			6 537	6 391		146	2.28
Salaires et traitements			100 519	145 576		-45 057	-30.95
Charges sociales			36 419	49 553		-13 134	-26.50
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			55 964	58 135		-2 171	-3.73
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			12 996	2 285		10 711	468.81
Dotations aux provisions							
Autres charges			9 278	2 909		6 369	218.94
Total des Charges d'exploitation (II)			833 361	943 943		-110 583	-11.71
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			48 184	54 157		-5 973	-11.03
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2025 12	31/03/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5	4	1	25.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5	4	1	25.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 089	3 130	-1 041	-33.27
Différences négatives de change		2	-2	-100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 089	3 132	-1 043	-33.31
2. Résultat financier (V-VI)	-2 084	-3 128	1 044	33.38
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	46 100	51 028	-4 928	-9.66
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		536	-536	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		536	-536	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		822	-822	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		536	-536	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		1 358	-1 358	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-822	822	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	11 296	12 860	-1 564	-12.16
Total des produits (I+III+V+VII)	881 549	998 640	-117 091	-11.73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	846 746	961 294	-114 548	-11.92
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	34 804	37 346	-2 542	-6.81

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

26 554

26 002

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 672 470.57 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 862 881.43 Euros et dégageant un bénéfice de 34 803.94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 720		256
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	216 533		1 753
Installations générales agencements aménagements divers	39 726		
Matériel de transport	122 293		4 827
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 098		3 209
TOTAL	390 651		9 790
Autres titres immobilisés	223		
Prêts, autres immobilisations financières	1 054		
TOTAL	1 277		
TOTAL GENERAL	393 648		10 046

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 976	1 976
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		69 968	148 318	148 318
Installations générales agencements aménagements divers			39 726	39 726
Matériel de transport			127 121	127 121
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 684	12 624	12 624
TOTAL		72 652	327 789	327 789
Autres titres immobilisés			223	223
Prêts, autres immobilisations financières		250	804	804
TOTAL		250	1 027	1 027
TOTAL GENERAL		72 902	330 792	330 792

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	478	635		1 113
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	159 760	35 665	67 636	127 789
Installations générales agencements aménagements divers	31 608	1 897		33 505
Matériel de transport	86 752	15 958		102 710
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 315	1 809	2 684	8 440
TOTAL	287 435	55 329	70 320	272 443
TOTAL GENERAL	287 913	55 964	70 320	273 556

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	635				
Instal.techniques matériel outillage indus.	35 665				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 897				
Matériel de transport	15 958				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 809				
TOTAL	55 329				
TOTAL GENERAL	55 964				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 285	12 996	966		14 314
TOTAL	2 285	12 996	966		14 314
TOTAL GENERAL	2 285	12 996	966		14 314
Dont dotations et reprises d'exploitation		12 996	966		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	804	804	
Clients douteux ou litigieux	17 177	-0	17 177
Autres créances clients	242 699	242 699	
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 574	3 574	
Impôts sur les bénéfices	1 564	1 564	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 641	21 641	
Débiteurs divers	184 684	184 684	
Charges constatées d'avance	760	760	
TOTAL	473 902	456 725	17 177

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	19	19		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	52 813	36 873	15 940	
Fournisseurs et comptes rattachés	133 370	133 370		
Personnel et comptes rattachés	12 984	12 984		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 994	13 994		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 718	10 718		
Autres impôts taxes et assimilés	1 563	1 563		
Groupe et associés	23	23		
Autres dettes	35 328	35 328		
TOTAL	260 812	244 872	15 940	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	49 097			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	500			500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	1 976	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel en location	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 600
Total	3 600

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 535
Dettes fiscales et sociales	9 765
Autres dettes	15 623
Total	34 943

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	760
Total	760

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		19 864	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				139 536	139 536
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				34 899	34 899
- dotations de l'exercice				24 734	24 734
Total				59 633	59 633
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				42 892	42 892
- exercice				26 554	26 554
Total				69 446	69 446
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				26 243	26 243
- entre 1 et 5 ans				57 146	57 146
Total				83 389	83 389
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				215	215
- entre 1 et 5 ans				1 225	1 225
Total				1 439	1 439
Montant en charge sur l'exercice				26 554	26 554

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 98 Rue des Sources		69230 ST GENIS LAVAL	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 4 3 7 7 9 2 7 5 7 0 0 0 3 5		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 3 1 0 3 2 0 2 5	
		N-1 3 1 0 3 2 0 2 4	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF 1 976		AG 1 113 863 1 242	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 148 318		AS 127 789 20 529 56 773	
Autres immobilisations corporelles AT 179 471		AU 144 655 34 816 46 444	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD 223		BE 223 223	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH 804		BI 804 1 054	
TOTAL (II) BJ 330 792		BK 273 556 57 236 105 735	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT 93 380		BU 93 380 103 917	
Avances et acomptes versés sur commandes BV 1 260		BW 1 260 1 260	
Clients et comptes rattachés (3)* BX 259 875		BY 14 314 245 561 286 965	
Autres créances (3) BZ 212 463		CA 212 463 212 224	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF 61 811		CG 61 811 46 993	
Charges constatées d'avance (3)* CH 760		CI 760 1 030	
TOTAL (III) CJ 629 549		CK 14 314 615 235 652 390	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO 960 341		IA 287 870 672 471 758 125	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 804	
(3) Part à plus d'un an : CR 17 177			
Clause de réserve de propriété *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50....000.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	321 855	284 508
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	34 804	37 346
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	411 659	376 855
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	52 832	101 952
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	23	283
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		197
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	133 370	177 223
	Dettes fiscales et sociales	DY	39 259	57 953
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	35 328	43 663
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	260 812	381 270
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	672 471	758 125
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	244 872	328 457
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	501 051	FB	2 142	FC	503 193	603 661		
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF				
		FG	359 607	FH	82	FI	359 689	346 611		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	860 657	FK	2 224	FL	862 881	950 272		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN		18 156		
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	966	22 664		
	Autres produits (1) (11)					FQ	17 697	7 008		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	881 545	998 100	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	212 630	267 799		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	10 537	(22 956)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	115 808	137 018		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	272 671	297 232		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 537	6 391		
	Salaires et traitements*					FY	100 519	145 576		
	Charges sociales (10)					FZ	36 419	49 553		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions						GA	55 964	58 135
								GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	12 996	2 285
			Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	9 278	2 909		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	833 361	943 943	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	48 184	54 157	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5	4		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	5	4	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 089	3 130		
	Différences négatives de change					GS		2		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	2 089	3 132	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 084)	(3 128)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	46 100	51 028		

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

					Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB		536	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD		536	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE		822	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF		536	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH		1 358	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI		(822)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ			
Impôts sur les bénéfices *					HK	11 296	12 860	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	881 549	998 640	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	846 746	961 294	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	34 804	37 346	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *		HP	26 554	26 002	
			- Crédit bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G I)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1		22 664	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	195	276	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7	
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, I-2°, al 3)			HS			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N		
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	TOTAL I					CZ	1 720	D8		D9	256	
	TOTAL II											KD
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants	M2		KP		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		KS	216 533	KT	1 753	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	39 726	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	122 293	KZ		LA	4 827	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	12 098	LC		LD	3 209	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	390 651	LO		LP	9 790	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P	223	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	1 054	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	1 277	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	393 648	OH		OJ	10 046	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
INCORP.			par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
			à poste 1		2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV		LW	1 976	IX	1 976	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	69 968	MK	148 318	ML	148 318	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	39 726	MO	39 726	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	127 121	MR	127 121	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	2 684	MT	12 624	MU	12 624	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	72 652	NH	327 789	NI	327 789	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations		I0		OX		OY		OZ	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	223	2D	223		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	250	2F	804	2G	804		
TOTAL IV		I3		NJ	250	NK	1 027	2H	1 027		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	72 902	OL	330 792	OM	330 792	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CDEX CONSEIL

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	478	PF	635	PG		PH	1 113
TOTAL I		RK	478	RM	635	RN		RO	1 113
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	159 760	QA	35 665	QB	67 636	QC	127 789
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	31 608	QE	1 897	QF		QG	33 505
	Matériel de transport	QH	86 752	QI	15 958	QJ		QK	102 710
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 315	QM	1 809	QN	2 684	QO	8 440
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	287 435	QV	55 329	QW	70 320	QX	272 443
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	287 913	QP	55 964	QQ	70 320	QR	273 556

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst gales,agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst gales,agenc am, divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO
TOTAL III														
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O4	O5
		- titres de participation	9U	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	804	UV	804	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	17 177		(0)		17 177				
	Autres créances clients	UX	242 699		242 699						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 000		1 000						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	3 574		3 574						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	1 564		1 564					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	21 641		21 641					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	184 684		184 684						
	Charges constatées d'avance	VS	760		760						
	TOTAUX		VT	473 902	VU	456 725	VV	17 177			
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	19		19						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	52 813		36 873		15 940				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	133 370		133 370						
Personnel et comptes rattachés		8C	12 984		12 984						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	13 994		13 994						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	10 718		10 718						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 563		1 563						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	23		23						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	35 328		35 328						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	260 812	VZ	244 872		15 940				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	49 097	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0 2 5		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WA	34 804	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	13 648	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	2 200	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
	Amendes et pénalités	WJ	236	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*			XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			Y7	11 296	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G I E	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12 8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	
					SW	
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
					TOTAL I	
					62 184	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E *						
Prov. et charges à payer non déduites, antérieurement taxées et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12 8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :					
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*					
	Majoration d'amortissement *					
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	France Ruralités Revitalisation (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles 44 sexes	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexes A)
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)
				Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)
				PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit	ZI	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	62 184	
		déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	62 184	

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	8 522
---	----	-------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD	37 346				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	37 346		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	37 346		Report à nouveau	ZG					
					(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	37 346			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :											
Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	139 536	)	YQ	84 828	75 099				
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	14 789	35 732				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	69 034	)	XQ	77 986	73 700				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	40 932	47 415				
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	178	1 727				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		)	ST	138 786	138 658				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	272 671	297 232				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	2 772	3 150				
	- dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS		)	9Z	3 765	3 241				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	6 537	6 391				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	189 842	210 008				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	100 357	115 744				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2024)*				OB	86 237					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann III au C G I)						
					Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA									
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD									
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale											
N° SIRET de la société mère du groupe											

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 Mat.location	69 968		67 636		2 332
	2 Mat.bureau	2 684		2 684		
	3 Caution	250				250
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	(2 332)	(2 332)				
	2						
	3	(250)	(250)				
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)		(2 582)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☒ ***A** ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée N-3				
	différente (art 39 quaterdecies N-4				
	1 ter et 1 quater du CGI) N-5				
	(à préciser) au titre de : N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)Plus-values d'apport à une société d'une activité
professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 'AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☒ *

1

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

2

Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% 1 ou 12.8 % 2.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1*

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/04/2024		et clos le : 31/03/2025	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	3
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	862 881
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	862 881
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	17 697
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	17 697
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	382 415
Variation négative des stocks		OQ	10 537
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	114 155
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	5 614
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	9 278
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	521 999
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	358 579
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	358 579
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	862 881
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	01/01/2024
		GZ	31/12/2024
Date de cessation		HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs.			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 3 2 0 2 5

N° SIRET

4 3 7 7 9 2 7 5 7 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

ADRESSE (voie)

98 Rue des Sources

CODE POSTAL

69230

VILLE

ST GENIS LAVAL

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

400

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

100

Total des lignes P1 + P2

P5

2

Total des lignes P3 + P4

P6

500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

SARL A2JCR

N° SIREN (si société établie en France)

537652422

% de détention

80.00

Nb de parts ou actions

400

Adresse :

N°

220

Voie

Chemin des Ruettes

Code postal

69390

Commune

CHARLY

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Mme

Nom de famille

FANTET

Prénom(s)

Angèle

Nom d'usage

RAMON

% de détention

20.00

Nb de parts ou actions

100

Naissance :

Date

161165

N° Département

69

Commune

OULLINS

Pays

FR

Adresse :

N°

220

Voie

Chemin des Ruettes

Code postal

69390

Commune

CHARLY

Pays

FR

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 3 2 0 2 5

N° SIRET

4 3 7 7 9 2 7 5 7 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

ADRESSE (voie)

98 Rue des Sources

CODE POSTAL

69230

VILLE

ST GENIS LAVAL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

A.J.R. DISTRIBUTION SERVICE
Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 98 Rue des Sources
69230 SAINT GENIS LAVAL
437 792 757 RCS LYON

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RESOLUTION VOTEE SOUMISE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 04 DECEMBRE 2025**

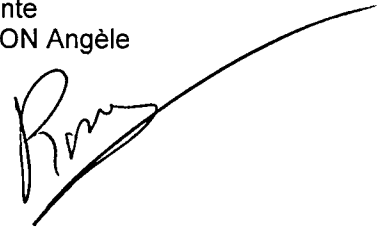
L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice de 34 803,94 euros de la manière suivante :

- Réserves facultatives : 34 803,94 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
La Présidente
Mme RAMON Angèle

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Ramon', with a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.



RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

A.J.R. Distribution Service
98 rue Des Sources
69230 St GENIS LAVAL

SOMMAIRE

- Rapport sur les Comptes Annuels	1
-----------------------------------	---

Annexes :

- Etats financiers au 31 mars 2025	6
------------------------------------	---

- Rapport Spécial	18
-------------------	----

* * * * *



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

A.J.R. Distribution Service
98 rue Des Sources
69230 St GENIS LAVAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

A l'assemblée de la société A.J.R. Distribution Service,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.J.R. Distribution Service relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la présidence et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

A.J.R. Distribution Service

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

A.J.R. Distribution Service

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

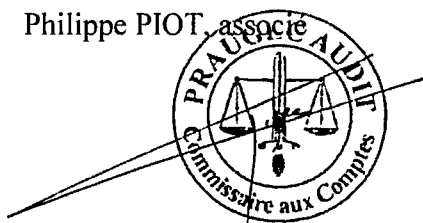
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 4 décembre 2025

Le commissaire aux Comptes

PRAUGECAUDIT

Philippe PIOT, associé



Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 98 Rue des Sources		69230 ST GENIS LAVAL	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 43779275700035		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31 03 2025	
		N-1 31 03 2024	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes *	
Clause de réserve de propriété *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cgex Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5.0.....0.0.0.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	321 855	284 508
	Report à nouveau	DII		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	34 804	37 346
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	411 659	376 855
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	52 832	101 952
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	23	283
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		197
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	133 370	177 223
	Dettes fiscales et sociales	DY	39 259	57 953
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	35 328	43 663
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	260 812	381 270
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	672 471	758 125
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	244 872	328 457
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	501 051	FB	2 142	FC	503 193	603 661		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF			
			} services*	FG	359 607	FH	82	FI	359 689	346 611
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		860 657	FK	2 224	FL	862 881	950 272	
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN		18 156		
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	966	22 664		
	Autres produits (1) (11)					FQ	17 697	7 008		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	881 545	998 100	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	212 630	267 799	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	10 537	(22 956)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	115 808	137 018	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	272 671	297 232	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	6 537	6 391	
	Salaires et traitements*						FY	100 519	145 576	
	Charges sociales (10)						FZ	36 419	49 553	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. } - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	55 964	58 135	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	12 996	2 285
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	9 278	2 909	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	833 361	943 943	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	48 184	54 157	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	5	4	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	5	4	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 089	3 130	
	Différences négatives de change						GS		2	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	2 089	3 132	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 084)	(3 128)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	46 100	51 028		



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepel Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		536
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		536
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HIE		822
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		536
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		1 358
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		(822)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	11 296	12 860
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	881 549	998 640
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	846 746	961 294
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	34 804	37 346
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	IIP	26 554	26 002
	{ - Crédit bail immobilier	IIQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		22 664
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	195	276
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7		
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	IIS		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

page

Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	15

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Composition du capital social	18
Autres immobilisations incorporelles	18
Evaluation des immobilisations corporelles	18
Evaluation des amortissements	19
Evaluation des matières et marchandises	19
Evaluation des créances et des dettes	19
Dépréciation des créances	19
Produits à recevoir	19
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	20
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	20

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Informations en matière de crédit bail	20
Engagement en matière de pensions et retraites	21



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 672 470.57 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 862 881.43 Euros et dégageant un bénéfice de 34 803.94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 720		256
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	216 533		1 753
Installations générales agencements aménagements divers	39 726		
Matériel de transport	122 293		4 827
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 098		3 209
TOTAL	390 651		9 790
Autres titres immobilisés	223		
Prêts, autres immobilisations financières	1 054		
TOTAL	1 277		
TOTAL GENERAL	393 648		10 046

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 976	1 976
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		69 968	148 318	148 318
Installations générales agencements aménagements divers			39 726	39 726
Matériel de transport			127 121	127 121
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 684	12 624	12 624
TOTAL		72 652	327 789	327 789
Autres titres immobilisés			223	223
Prêts, autres immobilisations financières		250	804	804
TOTAL		250	1 027	1 027
TOTAL GENERAL		72 902	330 792	330 792

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	478	635		1 113
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	159 760	35 665	67 636	127 789
Installations générales agencements aménagements divers	31 608	1 897		33 505
Matériel de transport	86 752	15 958		102 710
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 315	1 809	2 684	8 440
TOTAL	287 435	55 329	70 320	272 443
TOTAL GENERAL	287 913	55 964	70 320	273 556



ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	635				
Instal.techniques matériel outillage indus.	35 665				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 897				
Matériel de transport	15 958				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 809				
TOTAL	55 329				
TOTAL GENERAL	55 964				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 285	12 996	966		14 314
TOTAL	2 285	12 996	966		14 314
TOTAL GENERAL	2 285	12 996	966		14 314
Dont dotations et reprises d'exploitation		12 996	966		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	804	804	
Clients douteux ou litigieux	17 177	-0	17 177
Autres créances clients	242 699	242 699	
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 574	3 574	
Impôts sur les bénéfices	1 564	1 564	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 641	21 641	
Débiteurs divers	184 684	184 684	
Charges constatées d'avance	760	760	
TOTAL	473 902	456 725	17 177



ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	19	19		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	52 813	36 873	15 940	
Fournisseurs et comptes rattachés	133 370	133 370		
Personnel et comptes rattachés	12 984	12 984		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 994	13 994		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 718	10 718		
Autres impôts taxes et assimilés	1 563	1 563		
Groupe et associés	23	23		
Autres dettes	35 328	35 328		
TOTAL	260 812	244 872	15 940	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	49 097			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	500			500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	1 976	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel en location	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 600
Total	3 600

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 535
Dettes fiscales et sociales	9 765
Autres dettes	15 623
Total	34 943

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	760
Total	760

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		19 864	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				139 536	139 536
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				34 899	34 899
- dotations de l'exercice				24 734	24 734
Total				59 633	59 633
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				42 892	42 892
- exercice				26 554	26 554
Total				69 446	69 446
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				26 243	26 243
- entre 1 et 5 ans				57 146	57 146
Total				83 389	83 389
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				215	215
- entre 1 et 5 ans				1 225	1 225
Total				1 439	1 439
Montant en charge sur l'exercice				26 554	26 554



ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.





RAPPORT SPECIAL

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

A.J.R. Distribution Service
98 rue Des Sources
69230 St GENIS LAVAL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 mars 2025

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article 15 des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE**

En application de l'article L.227-10 du Code de Commerce et de l'article 15 des statuts, nous avons été avisés des conventions approuvées au cours de cet exercice.

A.J.R. Distribution Service

Avec la société A2JCR

Associé concerné : M. RAMON Angèle, présidente de la société A2JCR

Nature et objet de la convention :

Prestations

Modalités de la convention :

La société A2JCR, actionnaire majoritaire de la société AJR Distribution Service, facture des prestations mensuelles récurrentes depuis le mois de novembre 2023.

Il a été facturé sur cet exercice la somme de 25 200 euros HT, régulièrement comptabilisée en charge.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

Avec la société TVX CLEANING FRANCE

Associé concerné : M. RAMON Joël, directeur générale de la société TVX CLEANING FRANCE

Nature et objet de la convention :

Facilité de trésorerie

Modalités de la convention :

Le compte de liaison TVX CLEANING FRANCE laisse apparaître un solde débiteur à la clôture de l'exercice. L'avance consentie à la SAS TVX CLEANING FRANCE par la SAS AJR Distribution Service s'élève à 179 411 euros au 31 mars 2025.

Le compte de liaison a été débiteur tout au long de l'exercice.

Cette avance continue n'a pas donné lieu à constatation d'intérêts sur l'exercice.

Par ailleurs, le compte fournisseurs TVX CLEANING FRANCE est créancier pour 12 818 euros au 31 mars 2025.

A.J.R. Distribution Service

Avec la société SCI JCR AVENIR

Associé concerné : M. RAMON Joël, gérant de la société SCI JCR AVENIR

Nature et objet de la convention :

Location d'un local professionnel

Modalités de la convention :

Un bail a été conclu entre la SCI JCR AVENIR et la SAS AJR Distribution Service, à compter du 23 novembre 2012, portant sur un local à usage d'atelier, d'entrepôt et de bureaux, sis SAINT GENIS LAVAL (69230) 98 rue des sources.

Il a été comptabilisé sur l'exercice à ce titre la somme de 57 484 HT au 31 mars 2025.

Il est signalé qu'aucun dépôt de garantie n'a été versé.

La taxe foncière est refacturée en sus.

Avec la société SCI DES RUETTES

Associé concerné : M. RAMON Joël, gérant de la société SCI DES RUETTES

Nature et objet de la convention :

Location d'un local à usage d'entrepôt

Modalités de la convention :

Un bail a été conclu entre la SCI DES RUETTES et la SAS AJR Distribution Service, portant sur un local à usage d'entrepôt, sis CHARLY (69390) chemin des Ruettes.

Le loyer trimestriel HT est de 2 700 euros.

Il a été comptabilisé sur l'exercice à ce titre la somme de 10 800 euros.

Il est signalé qu'aucun dépôt de garantie n'a été versé.

Par ailleurs le compte fournisseurs SCI DES RUETTES présente un solde créditeur de 4 411 euros au 31/03/2025.

Fait à Lyon, le 4 décembre 2025

Le commissaire aux Comptes

PRAUGECAUDIT

Philippe PIOT

